

transportent en tout sens qui sont les peuples justes, doux, chastes, sobres, paisibles, laborieux et sages : conditions indispensables de la vie sociale. Encore bien moins sont-ils propres, par eux-mêmes, à préparer les peuples aux destinées immortelles de l'autre vie. Rien n'empêche sans doute que les développemens de l'industrie humaine aident et seconcent une autre et unique voie de civiliser les peuples. Les envoyés de Dieu le savent bien ; et voilà pourquoi on lit dans leurs catalogues des instruments humains qui doivent servir à la génération des peuples, des articles comme ceux-ci : *Livres pour les écoles, presses, outils de tout genre, instruments d'agriculture, bestiaux, hommes de travail, artisans de toutes sortes.* Voilà en effet le cortége obligé du planteur de la foi, le missionnaire catholique. Monseigneur de Walla-Walla n'entend point dévier de la marche de ses devanciers. S'il paraît ne solliciter que des ressources pécuniaires, il a le soin de nous prévenir qu'elles ont pour but d'abord de le transporter lui-même sur le champ que le père de famille lui a assignée, et de se procurer là, ou ailleurs, d'une manière plus commode, les moyens de l'exploiter. Cet appel à notre foi et à l'intérêt tout spécial que nous avons mis jusqu'ici dans la conversion des peuples de l'Orégon, ne peut manquer d'être compris. Encore une fois, c'est un digne apôtre qui demande. S'il étonne moins peut-être dans son éclat et son dévouement, c'est parce que le dévouement et le courage semblent naturels à la famille qui l'a vu naître.

Doublé et heureuse fraternité, que celle qui va, de concert, fonder et gouverner une église qui promet une riche moisson pour le ciel et d'innombrables exemples de vertu pour la terre !

Dans cette attente, venons aujourd'hui en aide au missionnaire canadien, au pontife dévoué qui n'a devant lui qu'un diocèse immense et des peuples infidèles.

Quelles que soient nos privations propres, nos œuvres les plus pressantes, partageons-les si nous ne pouvons faire autrement. Ayons jusqu'à la fin, sur le sol de l'Orégon, quelque chose qui nous y représente, qui fasse bénir notre nom, notre foi, notre piété, par ces frères que nous allons nous faire, par ces chrétiens servants qui nous le rendront au centuple.

Que de gens deviendraient muets s'il leur était défendu de dire du bien d'eux-mêmes et du mal des autres.

N.

### B U L L E T I N .

*Ordination.* — *Arrivée du Caledonia.* — *Orégon.* — *L'abbé Guyard, P. A.* — *Thèses de Louvain.* — *Vols sacriléges.* — *Diette suisse.* — *Mort de M. et du rév. Kopp, Vincent Bacquelin.* — *Guatémala.*

Dimanche le 24 octobre, ont été ordonnés par Mgr. de Walla-Walla :

Prêtre. — Le Frère Chevalier. O. M. I.  
..... Faquet, et Joseph Morin.

Enfin le *Caledonia*, parti de Liverpool, le 4 octobre, est arrivée à Boston le 20 ; il nous tue d'inquiétude sur le sort du *Great Britain* qui s'est échoué sur les côtes d'Irlande, comme nous le verrons à l'article des nouvelles.

En donnant le morceau sur l'Orégon, qui a paru sur le *Canadien* nous invitons les jeunes gens de métier qui ne trouvent point d'emploi en ce pays, ou qui ne peuvent gagner assez pour espérer de pouvoir s'y établir convenablement un jour, de profiter de l'occasion de Mgr. de Walla-Walla, pour aller à l'Orégon ; c'est une petite colonie canadienne que Sa Grandeur désirerait y former, et l'on sait, suivant l'ancien proverbe, que les premiers arrivés dans un pays en deviennent les princes. Des charpentiers, menuisiers, maçons et autres corps de métier auraient donc un grand avantage en se rendant dans ces endroits, où les moins journaliers gagnent de six à neuf francs par jour, et où les maîtres et compagnons ont des prix à proportion beaucoup plus élevés. Ceux qui se disposeront à y aller, pourraient s'adresser à Mgr. Blanchet à l'évêché de Montréal.

M. l'abbé Guyard, chanoine honoraire de la cathédrale du Mans, est nommé préfet apostolique de la Guadeloupe ; sa juridiction s'étend sur cette colonie et sur quelques îles voisines. Il doit s'embarquer prochainement, emmenant plusieurs prêtres qui appartiennent comme lui à la congrégation du St. Esprit.

La *Revue Catholique* de Louvain rend compte, dans sa dernière livraison, des thèses qui ont précédé et de la solennité qui a accompagné les promotions à l'Université catholique. Un prélat anglais, Mgr. Wiseman, évêque de Melipotamos, assistait aux thèses de M. l'abbé Lambert, prêtre du diocèse de Namur, récemment nommé à la cure de Marchovélette. —

Mgr. de Saint-Marsan, nonce apostolique, a assisté à la dernière séance et a témoigné beaucoup d'intérêt à tout ce qui se fait

sait. Son Excellence a été complimentée au nom du corps professoral par M. Decock, vice-recteur de l'Université, et au nom des clercs par M. l'abbé N.-J. Laforet, bachelier en théologie.

Mgr. le nonce a diné chez M. le recteur-magistrique avec lequel il a été l'après-midi faire une visite à la maison des RR. PP. Jésuites.

— Une lettre écrite de Labastide Romairon, et publiée par le *Custos*, annonce l'apparition d'une bande de malfaiteurs dans les montagnes limitrophes des départemens du Tarn et de l'Hérault. Voici cette lettre :

“ Depuis quelques jours un véritable fléau désole nos contrées. En une seule nuit, cinq paroisses assez éloignées l'une de l'autre ont eu à souffrir des dégradations les plus sacriléges. En une seule nuit, cinq églises ont été indignement dépouillées de leurs vases sacrés, quelques-unes même de leurs ornemens sacerdotaux. Ce sont les églises de Fombelle, près de Brussac, dans notre département, de Ferrals, de Cassagnoles, de Saint-Julien et de Boisset, dans le département de l'Hérault. Dans l'une d'elles, on a cependant trouvé les saintes hosties au milieu du maître-autel, sur le corporal que l'on a coutume de laisser dans le tabernacle sous le saint ciboire, sans autre trace de profanation.

“ On attribue ce vandalisme sacrilège à huit ou neuf voleurs qui paraissent avoir fixé leur odieux séjour dans les sombres taillis de l'épaisse forêt de notre commune. Aussi, rien n'égalé la terreur des pauvres habitans des campagnes qui ont leurs chaumières éloignées des autres habitations.

“ La rumeur publique raconte une foule de faits plus effrayans les uns que les autres, et si l'on n'y prend garde, cette bande de malfaiteurs pourrait bien renouveler les brigandages des traboucayres qui viennent de désoler les Pyrénées.”

— La Diette suisse s'est occupée, dans sa séance du 4 du mois dernier, de la ligue des sept Etats catholiques. C'est Zurich, canton directeur, qui a soulevé cette question. Mais il n'y a pas eu de majorité. Il fallait douze voix, et la proposition de Zurich n'a pu obtenir ce chiffre. Voici les résultats du vote :

1<sup>o</sup>. Zurich propose de déclarer la ligue séparée des sept cantons catholiques incompatible avec le pacte fédéral de 1815, et par conséquent de la dissoudre ;

2<sup>o</sup>. Les sept cantons seront tenus d'exécuter cette résolution. La Diette se réserve, pour le cas de désobéissance, de prendre les mesures nécessaires.

Ces deux propositions sont mises aux voix : 10 1/2 Etats seulement les adoptent.

— La ville de Bade, en Argovie, et tous les catholiques de ce canton viennent d'éprouver une perte irréparable par la mort de M. Kopp, prévôt de la collégiale de cette ville, qui était le point d'appui du chapitre, et dont les vertus imposaient même au gouvernement d'Argovie. L'on a de justes craintes que la cabale radicale qui forme le conseil de régence, ne parvienne à remplacer ce prêtre vénérable par quelqu'un de ceux que l'appât des bénéfices est parvenu à rallier à ses vues.

L'auteur du pamphlet injurieux à la mémoire du défunt pape Grégoire XVI, et sur lequel le vicaire apostolique de Saint-Gall avait appelé la vindicte publique, vient d'être condamné, en expiation de son délit, à une amende de 100 florins, qu'il pourra racheter par un emprisonnement de trente-sept jours. Le conseil de régence de Saint-Gall avait agi avec beaucoup de mollesse dans cette affaire, mais l'indignation catholique était venue aiguillonner sa torpeur.

Ou lit dans le *Propagateur Catholique* :

“ Le diocèse de Vincennes vient de faire une grande perte par la mort du rév. Vincent Bacquelin, prêtre français, missionnaire. Cet ecclésiastique, venu en Amérique avec Mgr. Bruté, il y a dix ans, était tout jeune encore, et se distinguait par son zèle et son activité. Ayant monté, dans une de ses excursions, un cheval fâcheux, il a fait une chute qui a été meurtrière ; lorsqu'on l'a trouvé, il était mourant et incapable de donner aucun détail sur l'accident qui l'a frappé. Ses heureuses qualités lui avaient concilié l'estime et le respect des